**Compte rendu de la réunion du conseil d’administration de l’Association des retraitées et retraités de l’ÉTS (ARRÉTS)**

**tenue le 1er mars 2017**

Étaient présents :

Anne Thibaudeau, qui présidait,

Lê Van Ngan,

Richard MacDonald,

Claude Olivier,

Jocelyne St-Pierre, qui en assurait le secrétariat.

1. **Ordre du jour.**

Mme Thibaudeau présente l’ordre du jour, qui est approuvé à l’unanimité.

1. **Adoption du dernier procès-verbal.**

Le procès-verbal de la réunion du C.A. janvier 2017 est approuvé à l’unanimité.

1. **Composition du Conseil d’administration.**

Monsieur Claude Olivier se joint à l’équipe à titre d’adjoint.

Les postes du Conseil d’administration se répartissent donc ainsi :

Présidente : Anne Thibaudeau

Vice-président : Richard MacDonald

Trésorier : Lê Van Ngan

Adjoint : Claude Olivier

Secrétaire : Jocelyne St-Pierre

**Suivi à faire** après la prochaine assemblée générale: Mettre à jour la liste officielle des administrateurs au Registre des entreprises.

1. **Ouverture du compte bancaire.**

Le compte bancaire de l’ARRETS est maintenant ouvert et fonctionnel. Le trésorier a reçu la carte de guichet qui permet d’y accéder. Il est suggéré de la laisser à Catherine Lacko lorsqu’il part en vacances. Les deux autres administrateurs du compte pourront y accéder ayant reçu le code d’accès.

Nous avons reçu le chèque de don du SRH de 2 500$ qui sera déposé au compte.

1. **Support apporté par le Bureau des relations avec les diplômés et la collectivité :**

C’est maintenant confirmé que nous soyons hébergés dans leur espace. Nous pouvons disposer de la salle de réunion pour les réunions du CA, y recevoir notre courrier et y entreposer nos documents dans un tiroir sous clé.

1. **Prochaine activité de l’ARRET le 5 avril 2017 :**

L’activité sera un repas précédé d’un atelier sur l’Art de la dégustation, animé par monsieur Nick Hamilton. Le Service des ressources humaines va envoyer une invitation par courriel à tous les retraités et retraités graduels afin de les inviter à devenir membre d’une part, et à participer à l’activité d’autre part le vendredi 3 mars. Un rappel sera fait le 15 mars, et la date limite pour s’inscrire sera le 22 mars. Il est entendu que seuls les membres en règle peuvent participer. Comme il faut acheter les bouteilles de vin et réserver le buffet pour un nombre précis de personnes, il est convenu de ne pas accepter de personnes non préalablement inscrites. Le coût sera de 15$ par personne; l’ARRETS assumera le reste des frais.

Pour le vin, nous avons convenu de nous en tenir à la dégustation d’un vin blanc et d’un vin rouge. Le choix sera celui de monsieur Hamilton et nous en ferons l’achat.

**Suivi à faire :** Jocelyne va contacter deux traiteurs afin de voir les possibilités et choisir un menu qui soit abordable, mais quand même varié et de qualité supérieure. Le traiteur retenu pourrait aussi fournir des verres à vin pour la dégustation; sinon, il faudrait demander aux participants d’apporter leurs deux verres. S’informer du délai requis pour confirmer le nombre de personnes.

Jocelyne va aussi contacter monsieur Hamilton pour le menu, vérifier ses besoins, etc.

Jocelyne devra ensuite communiquer avec Annie Saulnier pour lui transmettre le nom du traiteur choisi afin de compléter le dossier d’organisation d’activité.

1. **Assemblée générale du 5 avril 2017**

Anne présente un projet d’ordre du jour, qui inclut une modification aux Statuts et règlements. Il s’agit d’ajouter une modification à celles déjà discutées en janvier, à savoir de ne pas requérir les services d’une personne pour effectuer la validation des états financiers annuellement. De toute façon, les livres sont ouverts à tout membre qui voudrait les consulter.

**Résolution :**

**Compte tenu du faible volume d’actifs financiers, il est proposé que le trésorier présente à l’Assemblée l’État des résultats et le Bilan de l’exercice, de même qu’une copie du relevé bancaire de l’Association. En conséquence, l’article 7.5 Validation serait retiré et l’article 4.2.3 sur les responsabilités du trésorier serait modifié.**

Proposé par Anne Thibaudeau, appuyé par Jocelyne St-Pierre. Adopté à l’unanimité.

1. **Espace disque et visibilité web.**

Richard a contacté le STI en vue d’obtenir de l’espace pour nos documents électroniques et a rencontré Mamadou Gueye du Centre de services à ce sujet. Ce dernier propose que l’on ait un espace disque avec nos adresses ets.net. Il s’agit d’un produit Google qui permet de partager entre nous, qui serait accessible de partout, même de nos téléphones et qui offre différents outils utiles. Richard serait prêt à en faire l’essai avec Anne.

Pour le site Web, Richard a regardé les sites d’association de l’ÉTS et identifié la page du Réseau ÉTS (association des diplômés) comme étant le modèle le plus intéressant pour nous. Il a demandé à Brigitte Dion, du Service des communications de nous faire une proposition semblable pour l’ARRETS.

1. **Adhésion à la Fédération des retraités de l’UQ (FRUQ).**

Cette fédération représente les retraités au Comité réseau des assurances collectives et au Régime des rentes de l’UQ. Ils ont négocié des partenariats et des rabais pour les membres. Chaque association de retraités du réseau qui en fait partie nomme un délégué qui accompagne le président à l’Assemblée annuelle qui a lieu en novembre. Toutes les constituantes en font déjà partie… sauf l’ÉTS.

En en faisant partie, nos membres pourraient bénéficier des avantages négociés par la FRUQ. En contrepartie, nous aurions à payer une cotisation de 4$ par membre. Souvent, une ristourne de 2$ par membre est accordée, ce qui réduit le coût à 2 $ par membre.

**Résolution :**

**Il est proposé que l’ARRETS dépose auprès du comité exécutif de la Fédération une demande d’admission à la Fédération des retraités de l’Université du Québec.**

**Proposé par Anne Thibaudeau, appuyé par Jocelyne St-Pierre. Adopté à l’unanimité**.

**Suivi à faire :** Anne fera parvenir le formulaire de demande à la Fédération après l’AG, quand les nominations des administrateurs auront été confirmées et que le nombre de membres de L'ARRÉTS sera connu, après l’assemblée générale du 5 avril 2017.

1. **Carte de membre de l’ARRÉTS et avantages**.

Une carte de membre de l’ARRETS permettrait aux membres de bénéficier de divers avantages offerts par l’ÉTS et par la FRUQ éventuellement. Divers avantages sont en discussion avec l’ÉTS comme l’accès à la bibliothèque, le rabais à la Coop, etc.

**Suivi à faire** : Anne va suivre l’évolution des discussions et voir le format et les informations requises sur une telle carte.

1. **Prochaine réunion du C.A. :**

Le mercredi **29 mars 2017 à 11 heures**, à la salle de réunion du Service des relations avec les diplômés et la collectivité, Carrefour Ingo, suite 311.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Suivi** : Ébauche d'ordre du jour proposée par la secrétaire pour le 29 mars (hors-réunion):

1. Adoption du PV du 1er mars 2017;

2. Organisation logistique de l’activité sociale (accueil, achats, salle…);

3. Faire un exercice de prévisions budgétaires à présenter aux membres;

3. Organisation de l’Assemblée générale (documents, présences, …);

4. Brainstorming sur la prochaine activité de l’ARRET (serait intéressant pour l’AG)